

n'apparaissait-il pas menaçant, mais il faisait l'objet de notre convoitise. Le ministère des Affaires extérieures, qui souhaitait tout d'abord que les États-Unis s'engagent dans le conflit et qui, par la suite, voulut appuyer leurs efforts de la façon la plus efficace possible, avança, sous l'impulsion de Hume Wrong, de Norman Robertson et de Lester Pearson, le principe du fonctionnalisme pour décrire le rôle que nous pourrions légitimement chercher à assumer au sein des conseils des alliés et pour déterminer le moment opportun où nous pourrions nous-mêmes nous faire entendre auprès des comités.

Les craintes de domination, par la Grande-Bretagne, de notre politique étrangère s'évanouirent pendant la guerre et, bien sûr, n'ont jamais refait surface. Toutefois, dans les premières années de l'après-guerre, elles ne furent pas immédiatement supplantées par les appréhensions d'une domination par Washington.

Bien au contraire, notre plus grande inquiétude était de voir le pays le plus puissant du monde – le plus puissant de l'histoire – faire ses bagages, quitter l'Europe et rentrer chez lui. Ce sont ces préoccupations de la période qui a suivi immédiatement la guerre qui ont donné naissance aux principales caractéristiques de notre politique étrangère contemporaine.

Ces caractéristiques incluent d'abord et avant tout notre vocation transatlantique, mais aussi, et plus généralement, le multilatéralisme, la planétarisation et le soutien des organisations internationales. Depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à ce jour, les Canadiens font confiance à la communauté atlantique, au multilatéralisme, à l'universalisme et aux institutions internationales comme principaux piliers de la structure globale de notre politique étrangère.

C'est sur le plan multilatéral que les traits les plus distinctifs de notre politique étrangère ont vu le jour. C'est grâce à notre vocation multilatérale que le Canada « a eu une influence ».

Les origines de cette orientation, de cet engagement à l'égard de l'internationalisme n'ont cependant rien à voir avec notre désir de contrer ou de limiter l'influence des États-Unis sur le Canada. C'est le contraire qui est vrai. Si les États-Unis devaient retourner à l'isolationnisme, il faudrait craindre les pires conséquences.